

le mag

VILLE DE LA TRONCHE

n° 39 | bimestriel | juillet - août 2023



DOSSIER ZONE À RISQUES





mairie

74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00 Fax : 04 76 51 32 68
contact@ville-latronche.fr

www.latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la nature en ville,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : Sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique "saisir contacter
le conciliateur de justice." Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.



DANS CE MAGAZINE...

édito 3

actualités

La piscine Les Ondines,
désimperméabilisation école Coteau,
travaux d'été, étude faune et flore,
animateurs périscolaire

4
-
5



© Utopikphoto

6
-
7

actu en images

Rencontre mi-mandat,
marché des jardiniers,
bébé lecteurs, skate à Coteau



© Utopikphoto

expressions politiques

8



9

délibérations



© Alain Herrault

10
-
13

dossier Zone à risques

vie locale

Retour sur la Biennale arts
et jardins, cinéma plein air,
animations Verbe être,
lancement saison Faïencerie,
forum des associations,
fête des enfants, 13 juillet

14
-
17

micro-trottoir 18



19 agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales, contactez le service
communication. Prochaines parutions :
le 30 août 2023 (l'Actu).



Utile et agréable

Les images de territoires dévastés par les inondations ou par les feux de forêt reviennent très souvent dans l'actualité. Et chez nous ? Quels sont les risques ? Comment les prévenir ? C'est le rôle de l'État de définir un Plan de protection contre les risques naturels (signé par le préfet en novembre 2022) pour les chutes de pierres, les glissements de terrain, les crues des torrents, le ruissellement des eaux de pluie ; ainsi qu'un Plan de protection contre les risques d'inondation de la rivière Isère (en cours d'élaboration). C'est ensuite à la commune de faire appliquer les règles, avec des interdictions et des mesures de protection.

Notre rivière, nos coteaux, c'est notre richesse en paysage, en faune et en flore, en fraîcheur, en lieux de promenade ou de course. Les photographies anciennes nous montrent les pentes du mont Rachais couvertes de vignes et de jardins. Aujourd'hui, la forêt gagne, les paysages se referment, la diversité de la faune et de la flore se réduit quand il n'y a plus d'espaces ouverts et de prairies.

Mais depuis quelques mois, on peut voir sur les pentes au-dessus du chemin de la Bastille une parcelle d'un peu plus d'un hectare, à nouveau plantée en vignes par le Per' Gras. La Tronche redevient une commune viticole, en culture biologique. Il faut attendre trois années avant la première récolte, mais dès aujourd'hui ce terrain cultivé sert de pare-feu à ce secteur du mont Rachais. L'an dernier en effet, des feux de forêts déclenchés par la foudre ont touché les coteaux des communes voisines, et La Tronche est aussi sous cette menace. Ainsi l'on peut trouver des solutions qui joignent l'utile à l'agréable, qui protègent et qui réjouissent.

Bertrand Spindler
Maire



© Utopikphoto



Visite présidentielle

Le maire est allé accueillir Emmanuel Macron qui se déplaçait au Pôle couple enfant du CHU vendredi 9 juin, pour rendre visite aux jeunes victimes de l'agression dans le parc d'Annecy, hospitalisées à La Tronche. Le président a ensuite poursuivi sa route jusqu'en Haute-Savoie.

Le cortège présidentiel attendu par la presse lors de son arrivée au Pôle couple enfant.

ACTUALITÉS

Cet été à Coteau, on casse la croûte !

Les travaux ont débuté fin juin et dureront jusqu'en novembre. Pendant ces cinq mois, la cour de l'école Coteau va vivre une belle métamorphose. L'objectif est d'enlever l'asphalte très présent pour laisser l'eau de pluie entrer dans le sol et limiter les risques de ruissellement, puis de réaménager la cour pour en faire un espace de vie, de jeu et de tranquillité adapté aux besoins des enfants. Et parce que la nature a toute sa place à l'école,

l'espace sera végétalisé avec des arbustes, des buissons et de la verdure. Un travail de concertation des élèves a eu lieu en amont de ce projet afin qu'ils expriment leurs besoins et leurs rêves. Enseignants et personnels de la Ville concernés par le quotidien de ce lieu ont également été entendus.

i 04 76 63 77 21, aménagement durable



© l'atelier des cairns

Travaux d'été

Comme la cour de l'école Coteau, celle du centre de loisirs a aussi été désimperméabilisée en partie avec le même objectif : favoriser l'infiltration de l'eau de pluie, mais aussi augmenter la place de la végétation pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur. Ces aménagements de surface signent l'aboutissement de deux mois de chantier qui ont permis la remise à neuf du réseau d'assainissement qui traverse l'espace Doyen Gosse. Du côté de la salle de la Pallud, les travaux engagés en juin se poursuivent pour accueillir le nouveau restaurant scolaire en décembre.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



Faune et flore à l'étude

Depuis le mois d'avril et jusqu'en mars 2024, une étude quatre saisons sur la faune et la flore est menée sur une partie des coteaux. Ordonnée par le code de l'environnement, elle consiste à répertorier le vivant sur l'ensemble de la zone qui accueillera les systèmes de protection contre les chutes de blocs. L'objectif est de protéger les espèces pendant les travaux, mais aussi lors du choix de l'emplacement des pare-blocs. Insectes, oiseaux, serpents, chauve-souris, petits et grands mammifères et toute la flore de ce secteur : cet inventaire inédit prévoit d'être présenté au grand public cet automne, la plus grande partie de l'observation ayant alors été réalisée.

i 04 76 63 77 21, aménagement durable





Animer, encadrer

Vous aimez les enfants ? Ça tombe bien, nous aussi ! C'est pour cela que nous veillons à ce qu'ils disposent d'un bon taux d'encadrement sur les temps périscolaires et de soutien au moment des devoirs. Si vous avez du temps entre midi et deux et en fin d'après-midi dès le mois de septembre, n'hésitez pas à postuler à l'une de ces deux missions et, pourquoi pas, aux deux :

- animateur sur les temps de repas et après les cours. Cette mission est rémunérée, le repas est fourni. Pour postuler, rendez-vous sur latronche.fr, rubrique offres d'emploi. Tous les profils sont étudiés.
- aide aux devoirs après les cours. Cette mission est bénévole. Pour candidater, merci de contacter le numéro indiqué ci-dessous. Les deux groupes scolaires Coteau et Carronnerie seront heureux de vous compter parmi leurs équipes.

i 04 76 63 33 42, vie scolaire

Nager en plein bonheur

Rendez-vous rue Pasteur. Faites d'abord une pause devant la cabane à livres pour choisir le bouquin ou le magazine à dévorer sur la plage. Puis entrez dans l'enceinte de la piscine ! Après avoir respecté les quelques règles de la partie vestiaire et enfilé votre bonnet de bain, les bassins sont à vous. Dehors, dedans, il y en a pour tous les goûts. Le snack peut vous libérer de la contrainte des repas. Boissons, frites, glaces, restauration rapide chaude ou froide, il y a le choix. En décor, la Chartreuse d'un côté ; le massif de Belledonne de l'autre et, espérons-le, ce qu'il faut de chaud et un ciel bleu. Rappelons aux fumeurs qu'un espace leur est dédié et à tous qu'il n'est pas autorisé de manger les pieds dans l'eau, même s'il s'agit de la pataugeoire. Si vous avez envie de barboter tard, c'est possible le mercredi jusqu'à 21 h 30. Un spectacle théâtral est prévu le soir du 12 juillet avec la troupe Accord imparfait. Bel été à la piscine Les Ondines.

i 04 76 42 20 83, piscine



© Utopikphoto

INFOS PRATIQUES



Piscine ouverte jusqu'au 27 août
de 10h30 à 19h30, fermée le lundi.
Nocturne les mercredis jusqu'à 21h30
sauf les 26 juillet et 2 et 9 août.

- Tarifs solidaires : 20 € (au lieu de 40 €) les 15 entrées pour les Tronchois non-imposables, délivrées au CCAS sur présentation d'un justificatif de non-imposition et du livret de famille. Cette demande est renouvelable tout l'été.
- Tarif fin de journée à 2,50 € pour tous, dès 17h30.
- Parking du gymnase Doyen Gosse à deux minutes à pied.



Bonnet de bain obligatoire



Espace fumeurs uniquement à l'arrière du grand bassin



Short de bain interdit

BON À SAVOIR

L'accueil assuré par le CCAS à la Villa Brise des Neiges se fait désormais aux horaires suivants : mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30.
En dehors de ces créneaux, merci de contacter l'accueil du CCAS en mairie au 04 76 63 77 06.





6

le mag n° 39 juillet - août 2023

▲ En tête à tête

Lundi 24 avril, c'est autour de stands thématiques que les élus ont choisi de répondre aux questions des habitants, accueillis salle de la Pallud pour faire un point à mi-mandat. Cela a permis des échanges de fond nourris et intéressants avec celles et ceux qui avaient fait le déplacement

▶ Bébés déjà lecteurs

Le matin du samedi 13 mai, les tout-petits tronchois et leurs parents étaient accueillis à la bibliothèque le Verbe être pour recevoir un livre en cadeau et faire connaissance avec ce lieu qui, espérons-le, deviendra un de leurs repères.





Jardiniers du samedi

Tout au long de la journée du samedi 13 mai, le marché des jardiniers et l'espace commercial Doyen Gosse ont accueilli les amateurs de petites fleurs, de plantes ornementales ou aromatiques. En plus des jeux de piste et des quiz proposés à cette occasion, les animaux de la mini-ferme en balade ont assuré l'animation des plus jeunes.



◀ Ça a bien roulé ! ▶

De mai à juin, les « grands » de l'école Coteau ont été heureux de pouvoir profiter de huit séances périscolaires dédiées au skate board. Planches, modules et encadrement étaient fournis et assurés par une association grenobloise spécialisée dans cette discipline.

TRIBUNE

expressions politiques

Le juste prix

Avec une faible inflation, la fixation des tarifs des services publics était simple. Cette année les coûts augmentent, du fait des augmentations des salaires et des charges (énergie) et de l'augmentation des factures de nos prestataires (repas, transports scolaires). Comment répartir ces surcoûts ? Il n'y a pas de dogme et la réponse est nuancée. Beaucoup de tarifs sont au quotient familial, c'est-à-dire proportionnés aux ressources des familles, mais aucune famille ne paye le prix coûtant.

Le reste à charge est payé par la commune, donc par les contribuables. Ce partage des coûts entre l'utilisateur et le contribuable, entre le tarif et l'impôt, c'est l'équilibre à trouver. Certains tarifs augmentent uniformément, d'autres selon le quotient, d'autres pas du tout.

L'appréciation est faite selon la nature du service et aussi selon les aspects pratiques : ainsi les tarifs à 2 ou 4 € à la piscine sont inchangés pour éviter un rendu de monnaie compliqué. Mais garder un tarif constant pour la piscine est aussi un choix de solidarité pour ceux qui ne partent pas en vacances.

On augmente, on n'augmente pas, et parfois on baisse : ainsi l'inscription payante à la bibliothèque municipale le Verbe être va être supprimée. Cette suppression se fait dans le cadre intercommunal du réseau de nos bibliothèques. La gratuité de la lecture publique est un mouvement national, avec la volonté d'accueillir de nouveaux lecteurs, et aussi plus de temps à consacrer au public pour nos bibliothécaires.

Texte non communiqué



CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 22 mai,
15 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Les Tronchois vont devoir payer la facture...

Les Tronchois vont devoir payer la gestion catastrophique du maire de la commune.

En effet, après avoir voté une hausse de la taxe foncière de 18,60 %, augmentation sans précédent dans notre commune, il s'attaque maintenant aux tarifs des services proposés aux Tronchois.

Le maire avait pourtant justifié l'augmentation de la taxe foncière pour pouvoir maintenir un haut niveau de services, mais on apprend que l'ensemble des services destinés aux familles seront augmentés sans que pour autant le nombre et la qualité de ces services ne connaissent de réelles améliorations.

Rien ne semble arrêter la volonté du maire de taxer toujours plus les Tronchois et rien n'est fait pour rechercher des économies pourtant possibles. Ainsi des investissements très coûteux ne sont pas indispensables et certains peuvent être reportés dans le temps. C'est le cas de l'acquisition d'un immeuble pour y accueillir de nouveaux services sur le site du Cadran Solaire alors que les permis de construire sur ce site à l'état de friche ne sont même pas déposés.

La construction d'une cantine scolaire à La Pallud alors que l'école Brise des Neiges ne verra le jour que dans deux ans. Depuis le début de l'installation de cette équipe à la mairie, c'est la facilité qui domine, l'absence de sérieux dans la gestion, l'absence d'efforts pour réduire les dépenses, ce qui conduit à faire peser sur la population les coûts de cette politique budgétaire désastreuse.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

Délibération n° 28

Tarifs piscine

Des nouveaux tarifs sont applicables à la piscine municipale Les Ondines pour les extérieurs. Les tarifs à destination des habitants tronchois restent identiques à l'année 2022, l'entrée individuelle à 4 € et celle pour les 3-18 ans à 2 €. Des bonnets de bain seront en vente à l'accueil et au snack au prix de 2 €.

Votée à la majorité des voix

Délibération n° 23

Compte administratif

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements de recettes et de dépenses réalisées par la Ville sur une année budgétaire. En 2022, les dépenses de fonctionnement ont été de 9 029 130 € et les recettes de 10 390 557 €. Les dépenses d'investissement ont été de 1 464 240 € et les recettes de 1 748 824 €. L'excédent global de 1 646 010 € est reporté au budget 2023.

Votée à la majorité des voix

“
Un risque naturel découle de la conjonction d'un phénomène naturel aléatoire, qu'il soit atmosphérique ou géologique, et de la présence de biens ou d'activités vulnérables.
”

Encyclopédie Larousse



dossier

Zone à risques

Impossible, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, de prédire quel visage aura l'été 2023. Alors que canicule et sécheresse sévissaient déjà l'an dernier, ce sont les orages qui cette année provoquent des pluies massives chaque nuit ou presque. Dans tous les cas, les risques sont bien présents et ils concernent notre commune. Face à eux, il est crucial de jouer collectif.



D'un côté le massif du Rachais, de l'autre l'Isère. Entre les deux, près de 7000 habitants qui vivent dans un environnement naturel des plus agréables. Mais qui dit nature, dit risques. « Des plans de prévention portés par l'État obligent le maire à aménager son territoire en fonction des aléas répertoriés et déterminent les prescriptions à respecter, explique Bernard Dupré, adjoint délégué à la sécurité. Certaines de ces prescriptions incombent à la Ville, d'autres sont du ressort de la Métropole ou de l'État. Mais les habitants ont aussi leur part à prendre dans l'enceinte de leurs espaces privés. Au regard des manifestations climatiques intenses que nous traversons de plus en plus régulièrement, les prises de conscience collectives sont nécessaires. Limiter les risques et leurs conséquences, demande la vigilance et l'implication de tous. »

Quand l'eau manque ou déborde

Le soir du jeudi 1^{er} juin, un orage d'une intensité hors norme s'est abattu longuement sur le nord de l'agglomération, touchant la commune à coup de grêle et de fortes pluies que les sols, compactés par des mois de sécheresse, n'ont pu absorber. La route de Chartreuse a dû être fermée en urgence à la circulation et la plage de dépôt du Charmeyran, située au niveau de l'Allée Verte, est rapidement arrivée à saturation. « Une plage de dépôt a pour fonction de bloquer la descente des branchages et cailloux charriés par le cours d'eau et donc de limiter les incidents en aval, précise Bernard Dupré. Après avoir donné l'alerte, la Métropole a agi très rapidement le lendemain pour la purger. Nous sommes également intervenus pour nettoyer les grilles d'évacuation

et la Grande Rue, veillant aussi à ce que les tranchées du chantier en cours route de Chartreuse soient sécurisées. Nous rappelons également aux habitants propriétaires qui résident sur les pentes, qu'il est de leur responsabilité d'entretenir et de désencombrer les parties des ruisseaux qui traversent leur terrain. » L'eau, qu'elle soit abondante ou manquante, constitue un risque pour la sécurité des biens et des personnes. En 2022, les longs épisodes caniculaires, cumulés à un état de sécheresse avéré des nappes phréatiques, a ouvert les yeux sur le risque de manquer d'eau potable et sur la nécessité d'en avoir une utilisation raisonnée dans les gestes du quotidien.

« Au regard des manifestations climatiques intenses que nous traversons de plus en plus régulièrement, les prises de conscience collectives sont nécessaires. »

Quand le feu menace

Chacun garde en mémoire l'incendie du Néron en 2003 et celui qui s'est déclenché à proximité de Voreppe en août 2022. Le risque incendie est présent sur notre commune et ne peut être négligé, d'autant que certaines maisons se trouvent en lisière de forêt. Là encore, la question du débroussaillage implique chacun : la Ville et la Métropole pour les espaces publics, les habitants pour les espaces privés bâtis. Des courriers rappelant l'obligation et les règles du débroussaillage ont été adressés aux propriétaires concernés ce printemps. Des visites de contrôle pourront avoir lieu et mener à des verbalisations. Mais les bons gestes impliquent chacun ! Ne pas jeter de mégots quoi qu'il en soit ; ne pas brûler les déchets végétaux, respecter les fermetures de sentiers

ou encore ne pas faire de barbecue en cas de forte sécheresse, contribuent à limiter le risque. Une simulation d'un départ de feu de forêt aura lieu prochainement en lien avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), dans le cadre de la mise à jour du Plan communal de sauvegarde (PCS), servant d'entraînement aux services municipaux en cas de crise réelle. « Le PCS nous prépare à toute éventualité et définit le rôle de chacun en cas d'urgence naturelle, technologique ou sanitaire, qui demanderait d'informer et de protéger les habitants » ajoute l'élu.

Quand l'air est trop chaud

La canicule est devenue une ritournelle estivale, préoccupante en termes de santé publique. Pour les personnes vulnérables d'abord, qui peuvent souffrir de déshydratation et de coups de chaud. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) se tient à disposition des personnes âgées qui sont invitées à se faire référencer pour bénéficier d'un suivi en cas d'épisode caniculaire. Pour chacun ensuite, qui peut être affecté par la dégradation de l'air respiré. Limiter l'usage des véhicules essence ou diesel qui participent à l'augmentation du taux de particules et d'ozone dans l'atmosphère, ou encore stopper les activités sportives intenses en plein air, font partie des gestes qui doivent devenir des réflexes. Autre conséquence de la chaleur et pas des moindres : le moustique tigre ! Dans ce combat où c'est souvent la petite bête qui l'emporte sur la grande, quelques gestes permettent quand même de limiter la prolifération de ces insectes reconnus comme pouvant être vecteurs de virus. Vider régulièrement tous les objets contenant de l'eau stagnante est le meilleur moyen de réduire les lieux de ponte.



INFOS PRATIQUES



latronche.fr

Tout savoir sur les risques majeurs communaux (guide à télécharger), le débroussaillage et l'entretien des cours d'eau.

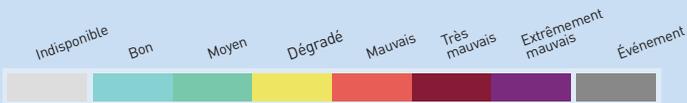
Rubrique Pratique/Urbanisme/Risques majeurs.



Pour s'inscrire à l'info sms, alerte sanitaire ou environnementale.
Accès rapide "Info sms" en une du site.

atmo-auvergnerhonealpes.fr

Suivre la qualité de l'air en renseignant le nom de la commune dans la barre de recherche.



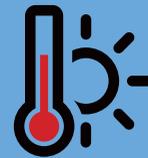
vigilance.meteofrance.fr

Suivre les alertes météorologiques et leurs évolutions.



moustigre.org

Bénéficier d'un diagnostic gratuit, trouver tous les conseils prodigués par l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID).



En cas de canicule

S'inscrire sur le fichier de vigilance canicule auprès du CCAS et bénéficier d'un suivi
04 76 42 55 97





© Presque

En grand écran

Le film *Presque* sera projeté lors de la soirée cinéma de plein air du **mardi 22 août à 21h** au parc de la Villa des Alpes. *Presque* c'est l'histoire de Louis (Bernard Campan), croque-mort, qui rencontre Igor, une personne handicapée (Alexandre Jollien), après un accident de la route. Par un concours de circonstances, ils décident d'effectuer un road trip jusqu'au pied des Cévennes, dans un corbillard qui contient la dépouille de Madeleine...

En partenariat avec la clinique du Grésivaudan.

Entrée libre.

En cas de pluie ou de vent fort, un repli est prévu à la Faïencerie.

i 04 76 63 77 30, service animations

Et aussi

Tout en haut du monde. Film d'animation.

Mercredi 30 août à 20h45, au musée Hébert.

Entrée libre. Dans la limite des places disponibles.

i 04 76 42 97 35, musée Hébert

Des livres au frais

Les bibliothécaires du Verbe être donnent rendez-vous aux p'tits loups pendant les mois de juillet et août dans les parcs de la commune sur le même format que les rencontres au Verbe être. À l'ombre des arbres, elles emmèneront les enfants dans des histoires de coquillages et crustacés, de voyages autour du monde, de cow-boys et d'Indiens. En partenariat avec le festival de livres jeunesse *Partir en livre*.

Les rendez-vous :

- mardi 11 juillet à 10h au parc des Cèdres,
- mardi 18 juillet à 10h au parc Marie-Volait,
- vendredi 21 juillet à 10h au musée Hébert,
- mardi 29 août à 10h au parc du Vercors,
- vendredi 1^{er} septembre à 10h au parc des Cèdres.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être



© Utopiaphoto

Danser sous les étoiles

La Fête nationale sera célébrée au parc de la Villa des Alpes le **jeudi 13 juillet dès 20h30**. Le snack-buvette de l'Étoile du Rachais sera ouvert pour apaiser la soif et la faim de chacun, et si vous souhaitez pique-niquer, les étendues du parc s'y prêtent agréablement. Le groupe de musique de Michel Vittone, fidèle à cette soirée tronchoise, vous emmènera sur la piste pour quelques pas de danse. Le feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit.

i 04 76 63 77 30, service animations



On se retrouve à la rentrée



© Kalimba Mendés

Lancement de saison

La Faïencerie lance sa saison avec en spectacle d'ouverture l'envol de clown de *Frigo [Opus 2]*. Frigo a une ambition absurde, celle de décoller à bord de son réfrigérateur-fusée. Ce spectacle se déroulera **dimanche 3 septembre à 16h** au parc de la Villa des Alpes. À partir de 3 ans, entrée libre.

i 04 76 63 77 49,
la-faïencerie.fr

Rentrée scolaire

Reprise le **lundi 4 septembre à 8h30** dans les écoles maternelles et élémentaires Coteau et Carronnerie. Pour rappel, tous les enfants doivent être scolarisés dès l'année de leurs 3 ans. Si vous avez opté pour le privé ou l'enseignement à la maison, merci d'en informer le service vie scolaire au 04 76 63 33 42.

Forum des associations

Les associations se retrouvent le **samedi 9 septembre de 9h30 à 13h** au gymnase Doyen Gosse pour proposer aux Tronchois un grand panel d'activités sportives, de loisirs ou culturelles.

Les rendez-vous parentalité

Le premier Café des parents aura lieu le **mardi 5 septembre de 16h30 à 18h30** et l'Oasis le **jeudi 7 septembre de 8h45 à 11h30**.

Salle Clémencière, 11 rue Doyen Gosse. Pour tout renseignement, 06 29 59 32 38.

La fête des enfants

L'après-midi dédiée aux enfants est prévue le **samedi 16 juin de 15h30 à 18h30** à l'espace Doyen Gosse. Les stands et activités seront autour du thème *Dans mon jardin il y a...* Concert à 17h30 avec *Les Zinzins*.

**BON À
SAVOIR**

Fermeture estivale

La Mobile Épisol part en vacances du 27 juillet au 21 août. Elle sera de retour le vendredi 25 août place du Commandant Nal.

Route de Chartreuse (section basse)

Reprise des réseaux d'eau et d'assainissement

Interdiction de circuler pendant les vacances scolaires la semaine entre 6h et 15h

Angle des chemins

du Pont Prouiller/Charmeyran

Déplacement des réseaux et solidification de l'ouvrage souterrain

Jusqu'à décembre 2023

c'est fait !

Espace Doyen Gosse

Travaux de reprise de l'assainissement et désimperméabilisation d'une partie de la cour

Chemin de l'Agnelas

Extension du réseau de chauffage urbain

15

Le mag n° 39 juillet - août 2023

État civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 31 mars, **Valentine Priem Gressin**
Le 13 avril, **Enak Ménager**

Décès

Le 15 mars, **Elde Filippi**
Le 25 mars, **Bernadette Gevaudan**
Le 20 avril, **Jérémy Grosjean**
Le 30 avril, **Éléonore Thoby**
Le 13 mai, **Philippe Joannon**

Biennale arts & jardins

1^{re} édition

Quelques images des cinq jours qui ont animé les parcs de la Ville en juin. Un grand merci aux associations mobilisées pour cet évènement. La météo n'a pas toujours été de la partie et a amené à des changements et des reports, mais la bonne humeur et l'énergie des personnes impliquées ont donné le ton de cette première édition.



1. Sculptures de Jérôme Bayet *Parade amoureuse*.
Parc des Cèdres.
2. Grimpe dans les arbres par Sam Branche.
Parc du Carmel.
3. Jeux sous les arbres par le service jeunesse.
Parc des Cèdres
4. Grand goûter par le club Brise des Neiges.
Parc des Cèdres.
5. Atelier nature écriture par Malika Bazega.
Parc de la Poste.
6. Cuisson au four solaire et pique-nique partagé.
Parc de la Villa Brise des Neiges.
7. Sculptures de Marie-Odile Müller *Fécondité*.
Parc du Vercors.
8. *Mamie Invaders*, installation éphémère des carrés de laine par les adhérentes du club Brise des Neiges.

Denis et Marc-Noé

Ouvriers le temps
d'un chantier jeunes



Ils ont 17 et 18 ans, habitent La Tronche depuis la maternelle pour l'un, l'élémentaire pour l'autre, et ont déjà participé à plusieurs des chantiers jeunes organisés par la commune.

« On connaissait la Faïencerie. Moi c'était dans le cadre scolaire, dit Marc-Noé ; lors de concerts avec l'AMT où je jouais de la flûte à bec, précise Denis. Quand on nous a proposé d'être ouvriers pour les spectacles, on s'est dit : pourquoi pas ! »

Un vendredi soir sur deux, pendant trois mois, ils ont donc accueilli, orienté le public et scanné les billets. Ils ont aussi pu assister aux spectacles et découvrir des univers qu'ils ne connaissaient pas. Marc-Noé a été très marqué par la prestation soul de Sandra Nkaké. Denis par Boule de suif qu'il a trouvé « spécial et très bien ». Ils gardent tous les deux un bon souvenir de cette expérience, de l'équipe de la Faïencerie et se sont sentis très à l'aise avec les gens. L'équipe de la Faïencerie souhaite d'ailleurs renouveler ce projet avec de prochains candidats aux chantiers jeunes.



9



10

© Ulepi/photo



11



13

© Tony Mazzochin

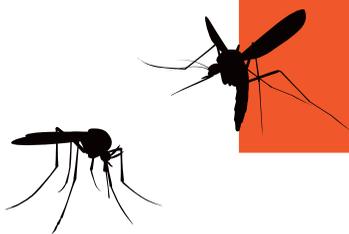


12

9. Grimpe dans les arbres par Sam Branche. Parc du Carmel.
10. Sculptures d'Isabelle Valfort *Terre humaine*. Parc du Vercors.
11. Inauguration du parc de la Poste.
12. Vernissage musical de l'exposition VERTS par l'école de musique de Gières et La Portée de tous sur la parvis du Verbe être.
13. Œuvre de Tony Mazzochin *Bouquets*. Parc de la Villa des Alpes.

LE MICRO-TROTTOIR

« Quelle est votre meilleure parade contre les moustiques ? »



Ne jamais laisser trainer d'eau dehors et si je suis piqué, mettre une crème.

Jacques, 74 ans

J'utilise du spray anti-moustique et j'évite l'eau stagnante. J'ai aussi une lampe bleue. Mais tout ça n'est pas trop efficace.

Isabelle, 65 ans

Nous n'avons pas encore de moustiques, mais sinon je mets de la crème ou du spray.

Wissal, 38 ans

J'ai la totale. J'ai des moustiquaires aux fenêtres, de l'encens spécial moustique pour l'extérieur, du spray pour compléter et la raquette électrique.

*Ça plombe l'été.
Delphine, 43 ans*

J'ai des lampes bleues, mais ça ne suffit pas car j'ai beaucoup d'eau à la maison. On utilise aussi du spray. Quand on met la climatisation, ils ne rentrent pas trop à l'intérieur de la maison, mais on ne peut plus manger dehors le soir.

Gérard, 77 ans

En ce moment, on n'en a pas des masses. En général, on utilise des prises anti-moustique. On va installer des moustiquaires aux fenêtres et on met de la citronnelle ou du spray.

Jérôme, 51 ans

Je mets des prises et j'ai la raquette électrique. Je ferme la porte de la terrasse le soir, il y en a trop. Pour cet été, on va investir dans un appareil qui les aspire.

Alexandra, 37 ans

J'approfondis toujours le sujet. Je couvre les citernes avec un filet. Je dois utiliser de temps en temps du larvicide. Je vais essayer du citron et du clou de girofle. Les plantes qui éloignent, ça marche moyen.

Pierre, 62 ans

Je crois que je n'ai pas de parade. J'essaie de mettre de l'huile essentielle de lavande aux quatre coins du matelas et aussi sur les chevilles. Je dors quand même avec un drap même si j'ai trop chaud. C'est plus psychologique qu'autre chose. Je me suis préparée à subir.

Candice, 32 ans

J'évite les flaques d'eau chez moi. Je ne crains pas trop les moustiques.

SERGE, 60 ANS

AGENDA

Les principaux rendez-vous à La Tronche en juillet - août 2023



Pour recevoir les alertes SMS,

s'abonner sur le site latronche.fr !

Service gratuit d'aide à l'usage numérique

Ouvert à tous.

Du lundi au vendredi à la bibliothèque, en mairie ou dans d'autres lieux à la demande, y compris à domicile si besoin.

Sur rendez-vous par mail à conseiller-numerique@ville-latronche.fr ou par téléphone.

☎ 06 21 85 57 45, conseiller numérique

Lundi 3 juillet Conseil municipal

19h30 À la mairie. L'ordre du jour est à télécharger sur le site de la Ville une semaine avant.

☎ 04 76 63 77 05, administration générale

Jeudi 6 juillet Rendez-vous de quartier

18h-19h30 Les élus rencontrent les habitants du quartier Chantemerle, à l'arrêt scolaire Chantemerle.

☎ 04 76 63 77 21, pôle technique

Vendredi 7 juillet Café des aidants

14h "Les richesses de la relation d'aide" À la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-plaine, 14 rue des Aiguinards à Meylan.

☎ 04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges

Mardi 11 juillet Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Plic ! Ploc ! Plouf !* Au parc des Cèdres.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être



Mercredi 12 juillet Théâtre

19h Par la troupe *Accord Imparfait*. À la piscine Les Ondines. Sous réserve de payer l'entrée.

☎ 04 76 42 20 83, piscine



Jeudi 13 juillet Fête nationale

20h30 Festivités au parc de la Villa des Alpes : buvette, bal et feu d'artifice.

☎ 04 76 63 77 25, service animations

Mardi 18 juillet Les p'tits loups prennent l'air

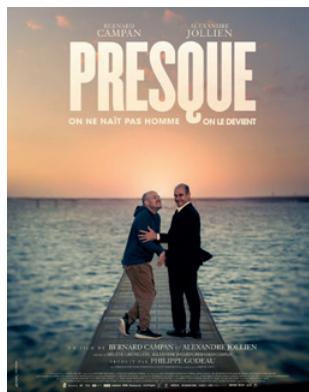
10h Lectures en plein air pour les enfants : *Coquillages et crustacés*. Au parc Marie-Volait.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 21 juillet Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Voyage autour du monde avec François Auguste Biard*. Parc du musée Hébert.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être



Mardi 22 août Cinéma plein air

21h Film *Presque* de Bernard Campan, au parc de la Villa des Alpes. Repli à la Faïencerie en cas de pluie et de vent fort.

☎ 04 76 63 77 25, service animations

Mardi 29 août Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Cow-boys, Indiens et compagnie*. Au parc du Vercors.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 1^{er} septembre Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *En avant pour la nouvelle année !* Au parc des Cèdres.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être

Dimanche 3 septembre Lancement de saison

16h *Frigo [Opus 2]* est un spectacle entre théâtre et improvisation clownesque. Au parc de la Villa des Alpes. Dès 3 ans. Entrée libre.

☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Activités Villa Brise des Neiges CLUB et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (reprise des activités en septembre)

Jeudi 6 juillet

Repas traiteur barbecue

☎ CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

☎ Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54

Suivez-nous sur [facebook](https://www.facebook.com/) !

19

Le mag n° 39 juillet - août 2023



Rentrée scolaire
le lundi 4 sept.

la faiencerie

AU PARC
DE LA VILLA
DES ALPES

ENTRÉE LIBRE



envol de clown

FRIGO [OPUS 2] FESTIVAL #8
dimanche 3 septembre • 16h **MERCI, BONSOIR !**

service culture • 04 76 63 77 49 • la-faiencerie.fr